

# NOU[S]VELLES



## AGIR ENSEMBLE

Grâce à un soutien, il n'a jamais été aussi facile d'aider directement et efficacement les habitant.e.s de notre canton.

Les précieux dons – en matériel, en temps, en argent – effectués en faveur du CSP Neuchâtel permettent de s'assurer de l'octroi de prestations de qualité en faveur de la population locale. Les hausses conséquentes annoncées, additionnées à celles déjà appliquées depuis de nombreux mois, fragilisent encore davantage les ménages à moyen et bas revenus. Nos concitoyennes et concitoyens ont plus que jamais besoin de vous et de votre aide.

Par le biais de la solidarité et de la générosité de nos fidèles donateurs et donatrices, notre institution peut mener à bien ses actions permettant de favoriser l'autonomie de chacun.e.

Quelques francs, même symboliques, conjugués à d'autres donations permettent d'atteindre un but commun. Aidez-nous ainsi à aider et, ensemble, nous serons à même de donner des coups de pouces bienvenus.

## [DOSSIER] DONNER AU CSP NEUCHÂTEL : POUR QUI ? POUR QUOI ?

Le CSP Neuchâtel fait appel à votre générosité lors de chaque édition de son journal des Nou(s)velles. Au mois de novembre, en plus du bulletin pour le fonds des « Ami.e.s du CSP », est joint un bulletin pour le fonds « Budget des Autres » (BDA). À quoi et à qui servent vos dons ? Petit tour d'horizon de l'importance du soutien que vous apportez à notre institution et, par extension, à la population neuchâteloise.

### QUELS SONT LES TYPES DE DONS ?



#### DONS MATÉRIELS

Pour alimenter nos Boutiques de seconde main de La Chaux-de-Fonds, La Jonchère et Neuchâtel.



#### DONS FINANCIERS

Pour proposer des prestations de qualité à la population neuchâteloise.



#### SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Grâce au soutien de ses différents partenaires, nos projets évoluent pour répondre aux besoins de la population neuchâteloise.

C'est grâce au soutien de ses partenaires et de vous, chère donatrice et cher donateur, que notre institution peut assurer son rôle envers la population. Certaines prestations du CSP Neuchâtel sont rendues possibles au travers de contrats de prestations et de mandats. D'autres doivent être financées par un apport d'argent endogène. Celui-ci est constitué par un tiers de dons en matériel, pour un tiers de dons financiers et le dernier de soutien institutionnel. Nous tenons à souligner que chacun de vos dons, peu importe sa nature et sa taille, peut faire une grande différence dans la vie des personnes que nous aidons.

### DONNER DE L'ESPOIR

Les dons au fonds des « Ami.e.s du CSP » permettent à des milliers de personnes de bénéficier de prestations de qualité pour répondre à leurs difficultés grâce à la transversalité de nos soutiens. Le cas de Mme B. en est une illustration parlante. Cette dernière a contacté notre service juridique avant d'être prise en charge par notre secteur social prévention et désendettement.

Jeune mère monoparentale, Mme B. a dû subir une opération en urgence en raison d'une grave tumeur à la gorge. Elle était très

en soucis pour sa santé et la prise en charge de ses enfants en bas-âge durant l'hospitalisation et la convalescence. Elle n'a donc pas pensé à demander immédiatement à son médecin un certificat d'incapacité de travail. Ce document a ainsi été élaboré et envoyé à l'employeur deux semaines après l'incapacité. Quelques mois plus tard, l'employeur a indiqué à Mme B. qu'elle devait rembourser la somme de CHF 5'000.00 pour le salaire versé à tort, n'ayant pas présenté un certificat médical dans les trois jours suivant son arrêt. Dans une situation financière déjà difficile, elle a fait appel à notre service juridique pour éviter le remboursement de cette dette relative à une période où elle était réellement en incapacité de travail. Après la rédaction par le médecin d'un nouveau certificat et de nombreux courriers de nos avocates, l'employeur a finalement renoncé au remboursement. Ce dénouement a été un soulagement pour Mme B. qui peut dès lors bénéficier de l'aide de notre secteur social prévention et désendettement sans devoir se soucier d'une dette supplémentaire injustifiée.

### DONNER UN COUP DE POUCE

Dans un contexte d'inflation où assurances maladie, denrées alimentaires ou encore loyer sont

en augmentation, il est impératif de pouvoir apporter une aide aux ménages qui peinent à joindre les deux bouts. Le CSP Neuchâtel n'est pas une organisation d'aide financière, mais dispose du fonds « Budget des Autres » pour aider les personnes qui sont en difficulté financière et ne bénéficient pas d'une aide sociale étatique. Donner au fonds « Budget des Autres », c'est donner un coup de pouce aux personnes qui cherchent à maintenir la tête hors de l'eau. C'est par ce biais que nous avons, par exemple, pu aider Mme R.

Âgée de 61 ans, travaillant à temps partiel dans une crèche, Mme R. vient de subir une 2ème opération pour une prothèse de hanche. Le temps partiel n'est pas un choix, ni décidé suite à ses soucis de santé, mais est imposé par son employeur. Mme R. a choisi de se débrouiller pour vivre chichement, avec un budget serré mais équilibré et n'a aucune dette. Toutefois, dans un tel contexte financier, le moindre frais supplémentaire fait basculer l'équilibre du budget et provoque l'endettement. Elle a donc pris son courage à deux mains et a sollicité notre aide. Après analyse du budget, nous avons accepté de puiser dans le fonds BDA pour lui permettre de régler une partie des participations aux frais médicaux. Ce soutien a évité à Mme R. de gros soucis et a adouci sa convalescence, lui permettant de la vivre en toute sérénité.

### DONNER DE L'ÉLAN

Le CSP Neuchâtel est également force de proposition et mène de nombreux projets. Prévenir et former sont, par exemple, deux axes importants pour notre institution. Avec notre programme de prévention à l'endettement des jeunes, *Les Ficelles du Budget*, ce sont près de 2000 adolescent.e.s qui sont sensibilisé.e.s par année aux

questions d'argent. Des séances d'informations, relatives à des aspects financiers et juridiques, sont organisées pour les personnes de 55 ans et plus en vue du passage à la retraite. Nos formations en droits des étrangers et en matière d'asile permettent, quant à elles, de répondre aux questionnements des professionnel.le.s ou bénévoles actif.ve.s dans ces domaines. Nous travaillons également à la mise sur pied d'un nouvel atelier de développement de compétences au sein de notre programme d'insertion socio-professionnelle de la Joliette. Ce dernier permettra une belle synergie avec nos Boutiques de seconde main. Les participant.e.s revaloriseront des meubles grâce à un travail de rénovation créatif. Faire un don au CSP Neuchâtel, c'est aussi contribuer à la réalisation d'actions et de projets concrets.

« Personne n'est jamais devenu pauvre en donnant. »  
Anne Frank

### DONNER DES AILES

Notre Fondation remercie chaleureusement ses donateurs.trices pour leur solidarité, qui permet d'agir en faveur de la population de notre canton. Trouver de nouveaux soutiens nous est toutefois primordial et constitue un des défis à relever pour les années à venir. La défense des intérêts de la population neuchâteloise et le développement de solutions face aux nouvelles problématiques sociales ne sont possibles que par un engagement commun. Il est important de rendre visible le travail de nos professionnel.le.s et de faire rayonner nos actions en en parlant autour de soi. Merci pour votre précieux soutien.

Natascha Dubois et Pauline Roy,  
chargées de communication

## [DOSSIER] DONNER

La solidarité et le don constituent un des socles de nos sociétés. Les dimensions éthiques, psychologiques ou encore physiologiques qui leur sont associées témoignent de leur importance. Madame Rosette Poletti nous dresse le portrait de ces actes fondateurs.

### LE DON ET LA SOLIDARITÉ DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

La solidarité est la base sur laquelle l'humanité a pu survivre. Le grand anthropologue américain Loreen Easley raconte, dans l'un de ses ouvrages, la découverte d'un squelette de taille adulte datant de l'époque des hommes des cavernes qui, semble-t-il, était celui d'un homme né sans bras. Il décrit ensuite le courage qu'il a fallu à ceux qui l'entouraient pour l'aider à vivre dans le milieu hostile de cette époque de notre histoire. Aider à vivre, soigner, soutenir, accompagner, c'est grâce à tous ces élans de solidarité que nous avons survécu aux cataclysmes, aux épidémies, aux guerres et aux maladies à travers les millénaires et les siècles.

La capacité de partager, de donner, est un élément fondamental qui caractérise l'humanité. Cette solidarité s'étendait à la famille, aux proches, aux voisins.e.s, au village ou encore à la tribu. C'est encore le cas dans de nombreuses cultures. Cela existe aussi chez nous, mais l'urbanisation et la dissémination des familles créées par la mobilité rendent cette solidarité plus difficile et poussent certaines personnes à vivre en « vase clos », diminuant ainsi leurs gestes de solidarité. Pourtant, la solidarité, qui s'exprime en outre par des dons, est fondamentale et représente le fondement de nombreuses valeurs humaines essentielles.

### DÉVELOPPER LA CULTURE DU DON

La générosité, l'entraide, l'intérêt pour l'autre, dans des conditions normales, font partie des comportements entre humain.e.s. Ils sont surtout enseignés par l'exemple ! La plupart des biographies de personnes particulièrement généreuses ou solidaires insistent sur la pré-

sence de ces qualités chez leurs parents et grands-parents. Il ne semble pas qu'il y ait de prédisposition particulière à l'altruisme, mais celui-ci se manifeste principalement chez des personnes qui ont connu une certaine sécurité affective dans leur enfance. Plus les personnes ont pu développer leur intelligence émotionnelle, plus elles sont aptes à ressentir de l'empathie, c'est-à-dire cet écho en elles de ce que vit l'autre. C'est à partir de là qu'elles pourront développer leur amour altruiste et leur compassion pour elles-mêmes et pour celles et ceux qui souffrent ou sont dans le besoin.

### DIMENSION ÉTHIQUE DU DON

Donner est un acte valorisé dans toutes les civilisations. Le père Pierre Ceyrac, jésuite missionnaire en Inde pendant 60 ans, avait comme devise : « Tout ce qui n'est pas donné est perdu ». Un auteur inconnu a aussi écrit ce qui suit, qu'on trouve parfois sur des avis mortuaires : « Quand sonne l'heure du dernier rendez-vous, la seule richesse que l'on emporte avec soi, c'est tout ce que l'on a donné ».

Donner, s'engager, aider, secourir, c'est pour beaucoup une forme de besoin. Cela donne du sens à leur vie, cela leur apporte du plaisir ou cela les aide à s'aimer elles-mêmes et eux-mêmes pour leur générosité, ou parce qu'elles et ils mettent en pratique leurs convictions. Ainsi, on peut dire qu'on ne donne jamais gratuitement, même si l'on n'attend rien de celle ou celui à qui on a donné, on y trouve son compte, on se sent bien d'avoir été généreux.se ou d'avoir fait « son devoir ». Différentes théories parlent du don et du contre don. Il faudrait savoir donner, recevoir et rendre. C'est le penseur Marcel Mauss qui s'est spécialement intéressé au don sous toutes ses formes.

### DONNER POUR LES GENS D'ICI OU DE LÀ-BAS ?

En général, les catastrophes, même lointaines, reçoivent une couverture médiatique importante, de grandes œuvres connues comme *La Chaîne du Bonheur* mettent en place un mouvement sur une durée limitée et il y a comme un entraînement, « Je vais moi aussi participer ! ». On retrouve cette compréhension des cataclysmes ou catastrophes qui touchent des gens subitement et sans distinction. Par contre, pour les personnes dans le besoin ici, on entend souvent qu'elles sont censées être soutenues par le filet social qui est déjà largement financé par nos impôts.

Il faut donc expliquer, donner des exemples concrets et surtout présenter des résultats : Qu'est devenue cette personne aidée ? En quoi et comment ce don lui a-t-il été bénéfique ? Par exemple, en tant que membre actif.ve de l'ACAT, nous signons et envoyons des lettres aux gouvernements régulièrement portant sur des demandes d'abolition de la torture. Nous sommes aussi tenu.e.s au courant des réussites, ce qui motive nos membres.

### CE QUE DONNER IMPLIQUE POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION

À mon avis, la nouvelle génération est aussi très prête à donner et à aider. Elle fait toutefois moins confiance aux institutions et veut savoir à quoi sert l'argent qu'elle donne. Elle est aussi généreuse de son temps, mais apprécie d'être reconnue pour cela. Le bénévolat devrait donner lieu à des formations gratuites et à une reconnaissance du temps investi, par des attestations et des certificats pouvant enrichir le CV ou « faire bien » dans un dossier de candidature à la naturalisation. Pourquoi pas ? Dans le passé, les gens qui s'investissaient pour les autres étaient connus de

la communauté. Aujourd'hui, dans l'anonymat des villes, il faut trouver d'autres manières de reconnaître ces personnes.

Donner, partager, cela favorise l'estime de soi, le sentiment de confiance en la vie et aussi, semble-t-il, la santé physique en stimulant notre corps à sécréter des hormones du plaisir, comme l'ocytocine et la sérotonine. Si donner fait autant de bien, pourquoi s'en priver ?

Rosette Poletti



© Sandra Clarend

“ On peut encourager la culture du don en faisant appel à la dimension émotionnelle des gens, en leur faisant connaître des récits véridiques. ”

#### (+) L'INVITÉE

Rosette Poletti, née en 1938 à Payerne, est une infirmière en soins généraux et en psychiatrie. Après avoir obtenu deux masters en soins infirmiers, elle s'occupe de patient.e.s en fin de vie en milieu hospitalier. Elle obtient aussi un doctorat à New York où elle fait de nombreux travaux de recherche en clinique infirmière. Elle a aujourd'hui un centre de formation et de recherche dans l'accompagnement de personnes.

## [ACTUALITÉS] DÉPRIME EN HAUSSE : TRUCS ET ASTUCES

La hausse des primes de l'assurance obligatoire des soins LAMal frappe fort cette année. Conjuguée aux autres augmentations, elle fait basculer les budgets. Au lourd décompte de charges de loyer et à la dernière facture d'électricité fraîchement notifiés dans nos boîtes aux lettres, se joint cette mauvaise nouvelle. Une annonce qui met, cette fois-ci, un sérieux coup au moral.

« Je me bats au quotidien pour payer toutes mes factures. Je renonce aux soins pour éviter la franchise et les participations. Je me prive d'aller chez le dentiste. Je ne m'accorde plus de voyage depuis bien longtemps. Je limite au maximum mes dépenses personnelles et, une fois de plus, ces efforts ne sont pas récompensés. À quoi bon? », réagissent certain.e.s. Et d'autres de constater que le montant des primes de caisse maladie pour l'ensemble du ménage est désormais largement supérieur au montant du loyer. Deux postes conséquents dans le budget auxquels s'ajoutent bien d'autres charges, en hausse elles-aussi, alors que les revenus stagnent. Un déséquilibre budgétaire génère de l'anxiété et des incertitudes, pouvant mener à de sérieux problèmes de santé.

## CHAQUE CENTIME COMPTE

Plusieurs conseils peuvent être fournis lors de l'établissement d'un budget :



Changer de caisse maladie pour l'assurance obligatoire (résiliation du contrat avant fin novembre auprès de la caisse actuelle) ;



Revoir l'ensemble des abonnements et faire jouer la concurrence, notamment lorsqu'il s'agit de la téléphonie ;



Être attentif.ve au montant de son loyer qui ne devrait pas excéder le quart des revenus du ménage ;



Demander une révision des tranches d'impôts en cas de changement de situation financière ou familiale en cours d'année (ex. naissance d'un enfant ou fin d'études d'un enfant, etc.).

## SOLLICITER DES AIDES FINANCIÈRES PUBLIQUES

- Au Guichet social régional (contribution d'entretien, subside d'assurance maladie, bourse d'étude, complément d'aide sociale).

- À l'agence AVS/AI (prestations complémentaires pour bénéficiaires de rentes AVS et AI).

Ne pas attendre et solliciter un service social pour une analyse de votre situation.

**Isabelle Baume, assistante sociale et directrice adjointe du CSP Neuchâtel**

## PROCHE DE VOUS DEPUIS 60 ANS

Présent.e.s sur cinq sites différents, entre La Chaux-de-Fonds, La Jonchère et Neuchâtel, nous avons à cœur d'être proches de la population neuchâteloise. Cette proximité nous est essentielle et nous permet d'être à l'écoute et accessibles pour répondre aux besoins et préoccupations des citoyen.ne.s.

En 2024, notre Fondation célébrera ses 60 ans d'activité. Au cours de ces six décennies, nous avons travaillé en étroite collaboration avec vous, offrant une assistance rapprochée et relevant de nombreux défis. Nous sommes impatient.e.s de continuer à travailler ensemble pour les années à venir. Pour passer ce cap, nous avons prévu une action particulière et originale, mais nous gardons encore le secret. Restez connecté.e.s pour être les premier.ère.s informé.e.s de nos événements!

## (ADRESSES)

### BOUTIQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Puits 1  
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

### BOUTIQUE LA JONCHÈRE

La Jonchère 40, Boudevilliers  
Mercredi au vendredi de 13h30 à 17h30, samedi de 9h00 à 16h00

### BOUTIQUE NEUCHÂTEL

Rue des Sablons 48  
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

### RAMASSAGE À DOMICILE (gratuit)

**DÉBARRAS D'APPARTEMENTS (sur devis)** 032 886 91 50

### CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11, CP 233  
2002 Neuchâtel 2

### CSP LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Allemand 23  
2300 La Chaux-de-Fonds

### CSP LA JOLIETTE

La Jonchère 40  
2043 Boudevilliers

## (IMPRESSUM)

### ÉDITION NEUCHÂTEL

032 886 91 00  
csp.neuchatel@ne.ch  
www.csp.ch/neuchatel  
CCP 20-4713-9  
IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

### Impression

L'Ouest SA, Cormondrèche

### Ont collaboré à ce numéro

Isabelle Baume, Mélanie Müller-Rossel, Aurélie Planas, Rosette Poletti

### Conception

Buxum-communication.ch

### Photos

Elements.envato.com  
Sandra Culand

### Mise en page

Natascha Dubois, Pauline Roy

### Rédactrices en chefs

Natascha Dubois, Pauline Roy

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)



**FAIRE UN DON N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE. OUVREZ VOTRE APPLICATION TWINT ET SCANNEZ LE QR CODE.**

